



CHARTRE DE L'ATHLÈTE

Bienvenue ! En tant que membre de l'association, tu t'engages à respecter les principes suivants pour que la pratique du roller reste un plaisir pour tous.

1. Esprit Sportif : Respect d'autrui / Fair-play / Image du club

- Je traite mes entraîneurs, mes coéquipiers, les juges et les adversaires avec respect. Aucune forme de harcèlement, de moquerie ou de discrimination n'est tolérée.
- Je reste humble dans la victoire et digne dans la défaite.
- Lors des entraînements, des compétitions ou sur les réseaux sociaux, j'agis avec courtoisie en tant que représentant(e) du club.

2. Engagement : Assiduité / Ponctualité / Discipline

- J'arrive suffisamment à l'avance pour chausser mes rollers et commencer l'échauffement à l'heure prévue.
- Je m'engage à participer aux entraînements. En cas d'absence, je préviens mon entraîneur le plus tôt possible.
- J'écoute les consignes des entraîneurs avec attention et je fais de mon mieux pour progresser.

3. Sécurité / Matériel / Respect des locaux

- Je respecte le sens de circulation sur la piste pour éviter les collisions, particulièrement lors des sauts et des pirouettes.
- Je m'assure que mes rollers sont en bon état de fonctionnement (roues serrées, freins/butées vérifiés). Je porte les protections recommandées par le club.
- Je m'assure que les parties métalliques de mes patins (axes, platines) ne touchent jamais le sol. Les butées (freins) doivent être en bon état pour ne pas rayer la surface.
- Avant chaque entrée sur la piste, je vérifie que mes roues sont propres et sèches.
- Je m'engage à utiliser des roues strictement réservées à la pratique en salle. Il est formellement interdit de rouler à l'extérieur avec les roues utilisées durant l'entraînement.
- Je prends soin du sol du gymnase et du matériel mis à disposition.

4. Vie du Club : Entraide / Participation

- J'aide les plus jeunes ou les débutants si nécessaire. L'esprit d'équipe prime, même dans un sport individuel.
- Dans la mesure du possible, je participe aux événements du club (galas, démonstrations, fêtes).



CHARTRE DE L'ATHLÈTE

5. Droit à l'image et Protection des données : Utilisation / Droit de retrait / Vie privée

- J'autorise le club à prendre des photos ou des vidéos de moi durant les activités (entraînements, galas, compétitions). ☐ **oui** ☐ **non**
- Ces images seront utilisées exclusivement pour la promotion du club (site internet, réseaux sociaux officiels, brochures).
- À tout moment, je peux demander le retrait d'une photo me concernant sur simple demande écrite au comité (mail ou Whatsapp).
- Il est interdit aux membres de filmer ou photographier d'autres adhérents dans les vestiaires ou dans des situations portant atteinte à leur vie privée.

Je soussigné(e), _____, déclare avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à en respecter les principes durant toute la saison.

Date : _____

Signature : _____

(Signature des parents obligatoire pour les mineurs)